



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 31.03.2023
Ayant eu lieu à 19h45 à la Mairie

Présents :

M. DELIGEARD Arnaud, M. CHASSAGNE Jean-François, M. DESBOUIS Serge, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. BONIN Gérard, M. GILLES Xavier, M. MONNET Jérôme, Mme DEGIRAL Laurence.

Absents : M. DEVILLARD Claude,

Excusée : Mme PELLETIER Emeline, M. MAIRE Pierre, M. VIGNE Olivier, Mme LEBRE Amélia, Mme CHAUVET Anne-Marie,

Pouvoir : Mme CHAUVET Anne-Marie donne pouvoir à Mme DEGIRAL Laurence, Mme LEBRE Amélia donne pouvoir à M. DELIGEARD Arnaud,

Secrétaire de séance : M. GILLES Xavier

La séance du Conseil Municipal est ouverte à 19h45.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE RÉUNION :

Monsieur le Maire ouvre la séance par la mise à approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 03 mars 2023. Aucune remarque n'ayant été faite par l'ensemble de l'assemblée délibérante, le compte-rendu est validé à l'unanimité des membres présents.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 :

Monsieur le Maire donne lecture du Budget 2023. Il demande au Conseil Municipal s'il accepte le budget tel que proposé.

Le Conseil Municipal accepte les propositions du budget 2023, à l'unanimité.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

VOTE DES TAXES FONCIÈRES (État 1259) :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'habitude d'augmenter tous les 2 ans, le taux des taxes sur le bâti, le non bâti et la taxe d'habitation (uniquement pour les résidences secondaires). Il demande son avis au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter de 1% les 3 taxes pour l'année 2023.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

DÉLIBÉRATION SDIS :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier et d'une délibération de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire, concernant la compétence « financement du contingent du SDIS de l'Allier, par la Communauté de Communes ». Il explique au Conseil Municipal qu'il faudrait se prononcer sur l'acceptation ou le refus, et établir une délibération portant sur la décision. Le Conseil Municipal après avoir étudié cette proposition, demande à Monsieur le Maire de prendre plus de renseignements auprès de Monsieur Litaudon, Président de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire, et demande à ce que la décision soit reportée à la prochaine réunion.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

MUTUALISATION DES COMMANDES :

Monsieur le Maire expose la proposition d'une convention entre la commune et la Communauté de Communes, et donne lecture de délibération s'y rapportant. Cette proposition consiste en la création d'un groupement de commandes entre la Communauté de Communes et les communes membres, afin de réaliser des économies sur les achats en communs.

Il demande son avis au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'accepter cette proposition de création d'un groupement de commandes, toutefois, il précise vouloir conserver la décision d'accepter ou non les achats.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

DEVIS PHOTOCOPIEUR :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de remplacer le photocopieur de l'école, il présente donc quatre devis, mentionnant plusieurs options de location. Après étude des différents devis proposés, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'opter pour la proposition commerciale de KOÉSIO, dont la proposition consiste à reconditionner le photocopieur actuellement en place à la mairie, et le déplacer à l'école, et d'en installer un nouveau à la mairie. De plus, cette formule de location à le coût le moins élevé.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

QUESTIONS DIVERSES :

CLUB DU 3^{ème} ÂGE :

L'association « l'Amicale des Retraités » demande s'il serait possible de bénéficier de la gratuité d'utilisation de la salle polyvalente lors de ses réunions, tout en conservant la gratuité pour les assemblées générales et un week-end par an. Une délibération sera prise lors de la prochaine réunion.

AGENTS :

Monsieur le Maire annonce la prise de poste ce lundi 3 avril, d'un nouvel agent technique, Monsieur Estéban MOULIN, en remplacement de Monsieur Kévin MONNET, dont le contrat se termine aujourd'hui, vendredi 31 mars. De ce fait, il propose l'organisation d'un vin d'honneur le vendredi 14 avril à 19 h 30, afin de remercier Kévin des bons services rendus à la commune.

Le Conseil Municipal accepte de prévoir un vin d'honneur, le vendredi 14 avril à 19h30, en faveur de Kévin.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que Monsieur Thierry THOMAS a annoncé sa venue afin d'étudier le plan de revitalisation centre bourg. Un rendez-vous sera fixé pour cette intervention.

LOGEMENT COMMUNAL :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des problèmes rencontrés dans un logement communal (école) au niveau du chauffage et du chauffe-eau. Il dit qu'un nouveau chauffe-eau a été installé, et qu'un autre devis sera demandé pour résoudre les problèmes de chauffage.

TRAVAUX VOIRIE :

Monsieur Jean-François Chassagne explique qu'il serait judicieux que des travaux de voirie (installation de caniveaux) soient réalisés au niveau de l'entreprise COOPACA.

Afin de limiter les vitesses excessives, en agglomération, entre-autre au hameau du Coutant, le Conseil Municipal étudiera une solution pour y remédier.

Il faudrait également acheter 2 panneaux d'entrée et de sortie d'indication vers « Le Coutant ».

FERMETURE DE CLASSES OU D'ÉCOLE DU R.P.I :

Madame Aurélie CHAPPAZ fait part de la réunion à laquelle elle a assisté, en présence des Maires des communes concernées, et des enseignants au sujet de la fermeture de classes ou d'école à la rentrée 2023/2024.

La décision a été prise de conserver une école dans chaque commune du RPI. La suppression de classe reste maintenue.

CHARTE DES AÎNÉS :

Madame Aurélie CHAPPAZ, annonce qu'elle a assister à une réunion concernant la mise en place d'une charte des aînés ruraux. Cette charte consisterait à améliorer le quotidien des séniors (+ de 60 ans).

CONTAINERS :

Monsieur Gérard BONIN demande à ce que soit installé un container jaune vers le stade et le cimetière, et un container jaune au Rosier.

CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DU STADE :

Monsieur Olivier VIGNE annonce qu'un contrôle de conformité du stade est prévu le mercredi 6 avril, et demande s'il est possible d'en informer le Président de l'association de foot.

LES ATELIERS NUMÉRIQUES :

Monsieur Gérard BONIN fait part d'une proposition de formation en informatique. Douze personnes seraient intéressées par cette formation. Il explique que Madame CHAMPENOY, formatrice mandatée par la Communauté de Communes, souhaite créer 2 ateliers (l'un ciblant les 5 personnes non-initiées à l'informatique, le second, un perfectionnement pour 7 personnes les plus exercées), de 1 à 2 heures à chaque session. Ces sessions auront lieu le 25 avril 2023 de 14 à 16 heures, ainsi que le 02 mai 2023 de 14 à 16 heures.

RATICIDE :

Il est mentionné l'utilisation de boîtes à appâts connectées, afin de pouvoir se rendre compte de leur utilité, et de la présence de rongeurs. La mise en place sera effectuée par les Établissement VERDOYANT, sans coût supplémentaires.

Fin de séance à 22 H 12

